

EN MOSELLE SUD, LA QUALITÉ DE VIE EST CONTAGIEUSE !

TOUT SAVOIR SUR LE REMPLACEMENT
ET L'INSTALLATION AU **PAYS DE
SARREBOURG-PHALSBOURG**

■ **2025** ■



EN MOSELLE SUD, LA QUALITÉ DE VIE EST CONTAGIEUSE !

TOUT SAVOIR SUR LE REMPLACEMENT
ET L'INSTALLATION AU **PAYS DE
SARREBOURG-PHALSBOURG**

DOCNDOC, en collaboration
avec la **Communauté de
Communes Sarrebourg
Moselle Sud** et la
**Communauté de Communes
du Pays de Phalsbourg**, vous
propose un guide pratique
pour adopter la Moselle Sud !
Remplacements, installation,
internat... Ici, vous serez bien.

- Vivre en Sud Moselle •
- Exercer la médecine •
- Les aides à l'installation •

Le Sud Moselle en
3 points !



docndoc.fr





SOMMAIRE

PARTIE 1 : DÉCOUVRIR LE PAYS DE SARREBOURG-PHALSBOURG

<i>Au coeur de l'Europe... Lorraine, Alsace, Vosges</i>	5
<i>Votre nouvelle vie de médecin en Moselle Sud</i>	6

En un coup d'oeil	7
--------------------------------	---

J'adopte la vie de mosellan !	8
Un environnement privilégié pour vivre et travailler	8
9 raisons d'adopter la Moselle Sud	9

PARTIE 2 : CHOISIR LA MOSELLE SUD

Témoignages	13
-------------------	----

<i>C'est décidé, la Moselle Sud est votre prochaine destination</i>	16
---	----

Focus : Le contrat local de santé Sarrebourg-Phalsbourg	17
Territoires Santé de Demain	19

PARTIE 3 : OÙ EXERCER SUR LE TERRITOIRE ?

Le Centre Hospitalier de Sarrebourg	22
Un Centre Hospitalier généraliste	22
Focus : <i>Le centre hospitalier recrute !</i>	24
<i>Accueil pour les familles avec enfants</i>	25
Une démarche d'exercice coordonné	27
Les avantages à travailler au CH de Sarrebourg	27
Focus : <i>Faire son internat à Sarrebourg</i>	29

Le Centre Hospitalier spécialisé de Lorquin	31
Un CH spécialisé en psychiatrie	31
Une approche ludique, éducative et thérapeutique	32
Un engagement pour le respect et la qualité des soins	33

Les autres structures du territoire	34
Le Pôle de santé de Phalsbourg	34
Les maisons de santé pluriprofessionnelles	35
Les cabinets libéraux	35
Les EHPAD	36

La CPTS des Pays de Sarrebourg - Phalsbourg	37
--	----

PARTIE 4 : EN PRATIQUE, TOUT SAVOIR SUR LE REMPLACEMENT ET L'INSTALLATION

Découvrir le territoire par le biais du remplaç	40
Qui peut remplacer ?	40
Cas particuliers CCA / AHU	40
Remplacement d'un médecin - Article L4131-2	41
Implication du statut de remplaçant	42
Les formalités du remplacement	43
Les différents modes d'exercice	44
Salariat, libéral ou exercice mixte, quelles sont les différences ?	44
Focus : <i>Contrat médecin assistant</i>	46
Faire le grand saut de l'installation	48
S'installer seul	48
Création de cabinet	49
Reprise de patientèle	50
S'associer	50
Les différentes aides financières	51
Les aides à l'installation des médecins	51
GEminstal	53
Le DAC 57	54
Les aides pour les Zones d'Action Complémentaires	54

Votre contact utile

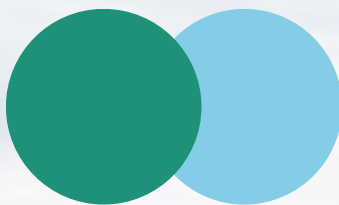
Erlisse ROYER

Coordonnatrice du Contrat Local de Santé
Sarrebouurg-Phalsbourg
e.royer@cc-sms.fr
06 31 57 06 00
03 87 25 73 50

Vous êtes médecin ou spécialiste exerçant en libéral, en salariat ou en exercice mixte dans les domaines de la santé ? Vous cherchez à vous installer à la campagne, au contact de la nature et au cœur d'un patrimoine culturel et historique riche ? Le Pays de Sarrebouurg-Phalsbourg, en Moselle, territoire ressourçant et dynamique vous attend !

Aujourd'hui, la Communauté de Communes Sarrebouurg Moselle Sud et la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg s'associent pour créer un environnement de choix et vous accompagner dans votre projet d'installation sur le territoire... Suivez le guide !





Découvrir la Moselle Sud

Votre contact utile

Erlisse ROYER

Coordonnatrice du Contrat Local de Santé

Sarrebourg-Phalsbourg

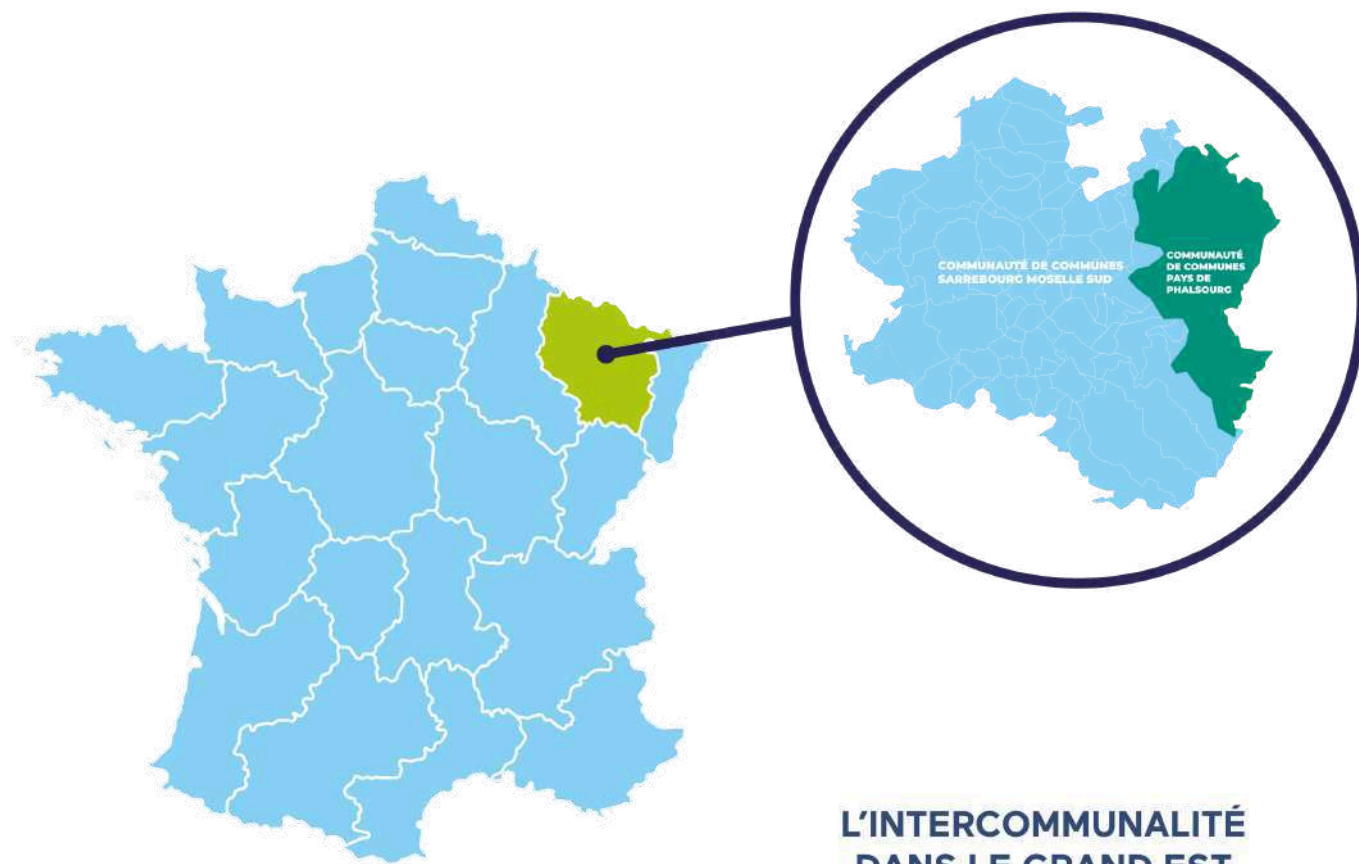
e.royer@cc-sms.fr

06 31 57 06 00

03 87 25 73 50

Au coeur de l'Europe...

Lorraine, Alsace, Vosges.



L'INTERCOMMUNALITÉ DANS LE GRAND EST

France

- Strasbourg : ~ 70 km
- Nancy : ~ 80 km
- Metz : ~ 120 km

Allemagne

- Sarrebruck : ~ 80 km

Belgique

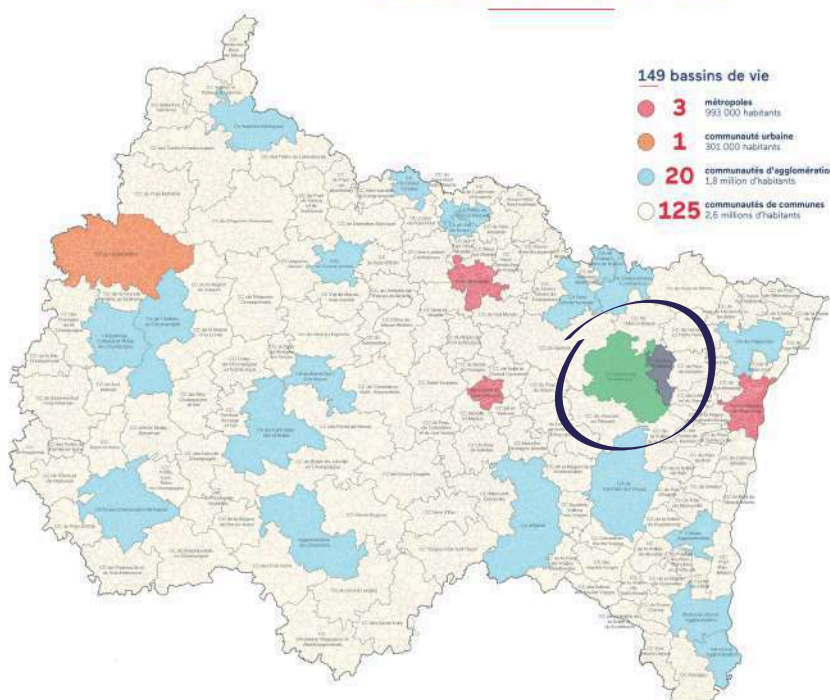
- Bettembourg : ~ 160 km

Luxembourg

- Luxembourg : ~ 180 km

Suisse

- Bâle : ~ 200 km



Votre nouvelle vie de médecin en Moselle Sud...



Bienvenue dans le sud de la Moselle, un territoire où vie professionnelle et personnelle trouvent leur équilibre. Vivre en Moselle, c'est **adopter un mode de vie plus serein**, dans un environnement exceptionnel au cœur de l'Europe.

Que ce soit pour renouer avec vos racines ou pour entreprendre une nouvelle aventure, Sarrebourg Moselle Sud et le Pays de Phalsbourg **offrent un cadre de vie épanouissant pour les professionnels de santé et leurs familles.**

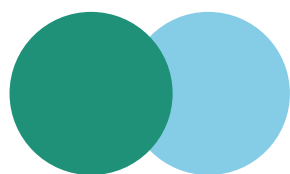
À la croisée du Luxembourg, de la Belgique et de l'Allemagne, à seulement **50 minutes de Strasbourg**, le sud de la Moselle est une région dynamique et préservée. Un lieu où la nature et le patrimoine se rencontrent pour créer des conditions de vie saines et inspirantes. D'ailleurs, la Moselle Sud est classée **Réserve mondiale de biosphère par l'UNESCO** depuis septembre 2021.

Laissez-vous séduire par les richesses de ce territoire du Grand-Est... Embrassez une nouvelle vie où le bien-être n'est pas une option, mais une réalité !



"La Moselle, c'est l'alliance d'une nature généreuse et d'un riche héritage culturel pour offrir une qualité de vie paisible au cœur de l'Europe."





EN UN COUP D'OEIL !

 **102**
Communes

64 459
 Habitants

1 015 de Réserve
Km² de Biosphère

3 818 
Entreprises

9 829 
Élèves scolarisés

125
Écoles maternelles
/ primaires

22 655 
Emplois occupés



15
Collèges / Lycées

110 
Restaurants

12 
Hôtels

 **341,4 Km**
De pistes cyclables

6 Types
de structures
de santé 

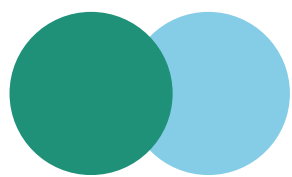
Metz
Nancy
Strasbourg **71 - 124 Km**
De distance des
grandes villes

 **3** Gares
Train pour Paris
tous les jours

92 
Activités
et loisirs

 **110 - 393 Km**
De distance des
pays frontaliers

 **1** Aéroport



J'ADOpte LA VIE DE MOSELLAN !

■ Un environnement privilégié pour vivre et travailler

La **Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud** et la **Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg** s'associent pour créer un environnement privilégié, afin d'accompagner les professionnels de santé dans leur projet d'installation et leur changement de vie dans le sud de la Moselle.

Pour garantir un meilleur accès aux soins à la population et offrir des conditions de travail optimales aux professionnels de santé, ces deux collectivités ont mis en place, en 2023, le **Contrat Local de Santé Sarrebourg-Phalsbourg**.

En rejoignant ce territoire, vous participerez à un projet innovant et engagé dans la construction d'un environnement sain et favorable à la santé dès le plus jeune âge, pour tous, avec une attention particulière envers les plus vulnérables.

Choisir Sarrebourg - Phalsbourg, c'est donner du sens à votre exercice tout en bénéficiant d'un cadre de vie exceptionnel.

SARREBOURG, Ville centre dynamique

Ville agréable et extrêmement bien située, avec ses 12 300 habitants, Sarrebourg rayonne largement au-delà de son territoire, notamment sur le plan commercial avec de nombreuses grandes enseignes nationales. Plusieurs établissements de restauration de qualité vous accueillent toute l'année. Dotée d'un grand nombre d'infrastructures sportives, elle permet de pratiquer une variété de sports. Son centre-ville piétonnier et son centre gare multimodal (gare TGV) rénové témoignent de sa modernisation et de son expansion continue. Sarrebourg est une ville en pleine croissance, prometteuse pour l'avenir.

PHALSBOURG, Ville trait d'union entre la Lorraine et l'Alsace

Petite ville de 5 000 habitants, fortifiée par Vauban au pied du massif des Vosges du Nord, Phalsbourg se distingue par sa richesse patrimoniale, culturelle, touristique et économique. Labellisée "Ville Active & Sportive", elle offre un cadre de vie de qualité avec une gamme complète de services, tout en conservant le charme d'une petite ville. Événement phare dans la région, le Festival de théâtre de Phalsbourg rassemble chaque été, durant 10 jours, des milliers de visiteurs. À cette occasion, la place d'Armes ainsi que les salles et espaces du centre-ville accueillent plusieurs dizaines de représentations dans une atmosphère chaleureuse mêlant talent et générosité.



9 raisons d'adopter la Moselle Sud

1 Respirer à pleins poumons – Réserve mondiale de biosphère

Entre vallées verdoyantes, forêts luxuriantes et cours d'eau, le territoire propose un **havre de paix où il fait bon vivre** et se ressourcer. La nature est omniprésente, offrant un cadre de vie propice à la détente, aux loisirs de pleine nature et à un retour à l'essentiel.

La Moselle Sud est classée **Réserve mondiale de biosphère par l'UNESCO**. La réserve naturelle s'étend sur près de 140 000 hectares, entre la vallée de la Sarre et celle de la Seille.



2 Bouger à volonté

La nature, naturellement généreuse en Moselle Sud, permet de profiter de **nombreuses activités sportives**. Outre les sports collectifs, il est possible de pratiquer des sports nautiques, VTT, randonnées, équitation, golf, pêche, escalade, escrime, badminton, aviation... Des activités en intérieur à l'instar du bowling ou du karting peuvent également animer vos week-ends.



3 Vivre sereinement en famille

Sur le territoire, il y a tout et pour toute la famille. En plus, de la grande diversité de commerces et d'artisanats, restaurants, associations culturelles et sportives, **le Pays de Sarrebourg - Phalsbourg possède des structures de qualité pour l'éducation des enfants** : crèches, écoles primaires, collèges et lycées publics ou privés (enseignement général, technologique et BTS). Deux Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) se trouvent sur le territoire (Sarrebourg) ou directement à proximité (Saverne).

La proximité de Strasbourg, Metz et Nancy permet facilement de poursuivre des études supérieures de grande qualité.

4 Un patrimoine historique riche

La région offre un véritable voyage dans le temps : châteaux, vestiges romains, musées et traditions vivantes. Parmi les sites, les plus incroyables, le **Rocher de Dabo** culminant à 664m d'altitude, au sommet du Schlossberg.

Le territoire fait partie du **3ème bassin fluvial français** avec deux canaux, le canal de la Sarre et le canal de la Marne au Rhin qui offrent de nombreux lieux de promenade sur le territoire.



5 Être situé au cœur de l'Europe

À la croisée du Luxembourg, de la Belgique et de l'Allemagne, et entourée par les Vosges, la Moselle bénéficie d'une situation géographique privilégiée.



Le territoire de Sarrebourg-Phalsbourg se trouve à **50 minutes de la capitale européenne, Strasbourg**. Les Métropoles de Metz, Nancy et Sarrebruck (Allemagne) se situent à environ une heure. Grâce à la ligne TGV il est possible de rejoindre quotidiennement Paris en 2h10. Une envie de partir en week-end en Forêt-noire, de parcourir le Massif des Vosges ou de passer quelques jours en Suisse ? Ces différentes destinations sont accessibles en moins de deux heures.

6 Bénéficier d'avantages liés aux particularismes culturels locaux

Avez-vous déjà entendu parler des spécificités du droit local en Alsace-Moselle ? Outre la forte dynamique associative qui existe sur le territoire, vivre au Pays de Sarrebourg-Phalsbourg vous permettra de **bénéficier de quelques avantages non négligeables**. Le système de santé lié au Régime Local de la Sécurité Sociale permet une meilleure couverture des soins médicaux.

En Moselle, il existe également des jours fériés supplémentaires. En effet, le 26 décembre, le lendemain de Noël, jour de la Saint-Étienne, et le Vendredi Saint (dernier vendredi avant le dimanche de Pâques) sont des jours de repos. Les enfants (et les parents) ne diront pas non à ces atouts issus de l'histoire !



7 Accéder à des résidences ou confort et espace sont les maîtres mots

Vous rêvez d'être propriétaire ou locataire d'un logement spacieux, avec piscine et jardin, au bord d'une forêt ou d'un champ ? Ce rêve peut se transformer en Moselle Sud.

En effet, le prix de l'immobilier est en moyenne de 1 375 € / m² sur le territoire de Sarrebourg – Phalsbourg contre 3 064 € / m², en moyenne en France.

(source : seloger.com)

8 Profiter d'un bon accès à la culture

Vous êtes cinéphile du dimanche, passionné de musique ou lecteur occasionnel ? Soyez assuré, **le Pays de Sarrebourg-Phalsbourg accorde une place importante à la culture.**

En plus des nombreuses expositions organisées régulièrement dans les différentes communes, le territoire dispose de nombreux services et équipements qui vous permettront de jouir d'une offre culturelle complète.

L'école de musique et le Réseau de lecture intercommunal du Pays de Phalsbourg, le conservatoire de Sarrebourg ou les cinémas de Sarrebourg et Phalsbourg n'attendent que vous et votre famille.

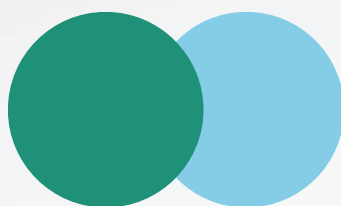
9 Vivre dans un territoire économiquement attractif et prospère

Avec un taux de chômage de 5,5%, inférieur de près de deux points par rapport à ceux du Grand-Est et de la France, le Pays de Sarrebourg-Phalsbourg est **un territoire où il est possible d'accéder facilement et rapidement à l'emploi.**

Que vous exerciez une profession intellectuelle ou manuelle, dans le domaine du tourisme, du transport, de la logistique, de l'administration, des métiers d'art ou en bureau d'études, **chaque profil a la possibilité de s'épanouir professionnellement.**

Le savoir-faire présent au Pays de Sarrebourg-Phalsbourg est reconnu à l'échelle nationale. A cet égard, le territoire a pour spécificité d'accueillir de nombreux grands groupes (Méphisto, FM Logistic, Norma France, etc.) et d'abriter deux régiments militaires, le 1er Régiment d'Infanterie sur le territoire de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud et le 1er Régiment d'Hélicoptères de Combat de nouvelle génération sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg.





Choisir la Moselle Sud

Votre contact utile

Erlisse ROYER

Coordonnatrice du Contrat Local de Santé

Sarrebourg-Phalsbourg

e.royer@cc-sms.fr

06 31 57 06 00

03 87 25 73 50

Dr MFUNDU MBUANGI Joenel, médecin généraliste, diplômé de l'université Kongo en RD Congo



Fort de neuf années d'expérience, mon parcours m'a conduit à exercer dans divers établissements, où j'ai acquis une expertise diversifiée et une passion pour la gériatrie.

J'ai été attiré par la réputation de l'équipe médicale du CH de Sarrebourg, reconnue pour sa collaboration et son engagement envers les patients. De plus, la région offre une qualité de vie remarquable, qui permet un réel équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Mon quotidien est rythmé par la prise en charge des patients, les échanges constants avec mes collègues, et le suivi des dernières avancées médicales à travers mes DU. Je trouve très enrichissant d'accompagner mes patients et de constater les progrès qu'ils réalisent. Le Centre Hospitalier dispose d'équipements modernes qui nous permettent d'assurer une prise en charge de qualité. L'esprit d'équipe, le respect mutuel et la collaboration entre professionnels créent un environnement de travail à la fois stimulant et bienveillant.

J'ai choisi de m'installer dans la région pour son cadre paisible, entre nature et proximité des grandes villes comme Strasbourg. L'accueil chaleureux des habitants, ainsi que les nombreuses opportunités culturelles et sportives, ont également joué un rôle important dans ma décision. Ce territoire est particulièrement favorable à la vie de famille : on y trouve des écoles de qualité, un accès facile à la nature pour se ressourcer, ainsi qu'une offre culturelle riche.

D'un point de vue professionnel, le CH Saint Nicolas constitue un environnement épanouissant, avec de réelles opportunités de développement.

À un confrère hésitant à s'installer ici, je dirais tout simplement : venez visiter ! Échangez avec l'équipe, découvrez la région, et vous comprendrez rapidement pourquoi cet endroit est si attractif.

Pour résumer mon expérience en quelques mots : épanouissement professionnel, cadre convivial et équilibre de vie exceptionnel. Trois bonnes raisons, selon moi, de rejoindre le Centre Hospitalier de Sarrebourg.



Dr WESLCH Benoit, psychiatre au Centre Hospitalier de Lorquin

“ Originaire de la région de Sarrebourg, j'ai fait mes études de médecine à Strasbourg. Je me suis installé comme médecin généraliste à Sarrebourg pendant 7 ans, avant de rejoindre le CHG de Saverne en tant que médecin addictologue. En 2018, j'ai intégré le CHS de Lorquin pour me rapprocher de mon lieu de vie et suivre un parcours qualifiant en psychiatrie.

Ma motivation principale a été de pouvoir changer de qualification. La direction et la présidente de CME ont porté une vraie attention à mon projet, et m'ont soutenu tout au long de mon parcours pour finaliser les formations nécessaires. Il existe ici une ouverture d'esprit et un accueil favorable aux nouveaux projets de soins. La complémentarité et la relation de confiance entre direction et CME favorisent le bien-être du corps médical et paramédical.

Mon temps de travail se partage entre un service d'admissions libres, un CMP et une consultation d'addictologie. Cette pluralité d'exercice évite toute routine, avec une grande diversité de situations. J'interviens aussi au CHG de Sarrebourg pour de la psychiatrie de liaison, ce qui permet de garder un lien avec les collègues et de disposer d'un réseau en cas de difficultés. Il existe une solidarité entre les médecins, chacun ayant conscience de l'importance de préserver la richesse de l'offre médicale sur le territoire.

L'environnement de travail, le mot qui me vient en premier est "solidarité" entre soignants, et entre soignants et direction. Des tensions peuvent exister, mais l'intérêt collectif autour du CHS permet de construire des consensus.

La région est idéalement située entre Strasbourg, Nancy et Metz. Sarrebourg offre une bonne dynamique commerciale, sans les inconvénients d'une grande ville. Passionné de randonnée et de trail, j'apprécie particulièrement le terrain de jeu que représente cette région. Le cadre semi-rural de Sarrebourg permet de bénéficier des avantages de la campagne et de la ville. La proximité des grandes villes et de l'aéroport de Strasbourg facilite l'accès à une offre culturelle de qualité et les déplacements.

À un confrère qui hésite, je dirais : viens essayer !

Et si je devais résumer mon expérience ici : solidarité, pluralité d'exercice, qualité de vie.

”

Dr CONDÉ Bakary, médecin stagiaire associé au service de cardiologie du Centre Hospitalier de Sarrebourg



J'ai choisi d'exercer ici en raison des opportunités d'installation et de la possibilité d'un véritable épanouissement, tant sur le plan professionnel que personnel. Le quotidien au sein du CH de Sarrebourg est particulièrement enrichissant. Le cadre de travail est stimulant, l'accès à la formation continue est facilité et la direction se montre à l'écoute du personnel, ce qui contribue à un climat de confiance et de collaboration.

La région de Sarrebourg-Phalsbourg m'a séduit par son calme et la gentillesse de ses habitants. C'est une ville paisible, propice à une bonne qualité de vie, notamment pour les familles. L'éducation des enfants y est accessible et le coût de la vie reste abordable.

Le Centre Hospitalier dispose d'un environnement de travail serein et formateur. Sa position géographique, à équidistance entre les CHU de Strasbourg et de Nancy, permet des collaborations fructueuses dans la prise en charge des patients, tant par téléphone qu'en présentiel. Le service de cardiologie bénéficie d'un plateau technique performant : un échographe de dernière génération pour les ETT, ETO et Echo Doppler vasculaire, une machine d'épreuve d'effort, des dispositifs pour Holter ECG, la pose de Holter de 24h et longue durée, ainsi que pour le contrôle et le changement de boîtiers de pacemakers. Toute l'équipe est activement engagée dans la télésurveillance des patients insuffisants cardiaques et dans l'éducation thérapeutique.

Je recommande vivement ce territoire à tout confrère à la recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et personnelle. C'est un lieu idéal pour réaliser ses projets avec sérénité. Les diplômes universitaires sont accessibles, et peuvent être financés dans le cadre de la formation continue. La direction accompagne les professionnels avec bienveillance, la ville offre un cadre agréable et les habitants sont chaleureux.



C'est décidé, la Moselle Sud est votre prochaine destination

Si vous avez envie de vous installer en Moselle, Sarrebourg Moselle Sud et le Pays de Phalsbourg mettront tout en œuvre pour vous accompagner dans vos projets professionnels et familiaux.

Accueillants, solidaires et engagés, les professionnels de santé du territoire et les élus locaux vous apporteront un précieux soutien.

Ici, vous exercerez dans un cadre agréable, au sein d'un réseau de professionnels de santé œuvrant pour favoriser la qualité et l'accès aux soins pour toute la population. En Centre Hospitalier, au sein d'une Maison de santé pluriprofessionnelle, d'un Pôle de santé ou en cabinet libéral, de nombreux lieux et types d'exercice sont possibles.

Concrètement, **quelles garanties** aurez-vous si vous choisissez de faire votre vie en Moselle Sud ?

- 1** Un **cadre de vie exceptionnel** où élever vos enfants
- 2** Un travail passionnant et une **relation médecin – patient privilégiée**
- 3** Une **autonomie** sans vous isoler



© Canva pro



Le Contrat Local de Santé (CLS) Sarrebouurg - Phalsbourg

Le CLS Sarrebouurg – Phalsbourg est l'aboutissement d'un long processus de co-construction porté par la Communauté de Communes Sarrebouurg Moselle Sud et la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg .

Le Contrat Local de Santé (CLS) est une démarche concertée qui rassemble les acteurs du territoire autour des **objectifs communs visant à réduire les Inégalités Sociales, Territoriales et de Santé (ISTS)**. Il repose sur une **approche globale de la santé** prenant en compte les déterminants sociaux, économiques, environnementaux et culturels qui influent sur la santé de chacun.

Périmètre du CLS



Quels sont les objectifs du CLS Sarrebourg-Phalsbourg ?

- Repérer et répondre aux enjeux de santé du territoire
- Agir et promouvoir la santé au plus près de la population par des actions de proximité
- Renforcer la cohérence intersectorielle et inter-dispositifs des actions de santé en mutualisant les moyens
- Permettre de territorialiser les approches et de garantir un meilleur maillage du territoire
- Favoriser la communication, renforcer la co-construction des projets de santé publique et échanger autour des sujets de santé choisis et partagés.

Les cinq axes prioritaires du CLS Sarrebourg-Phalsbourg

Axe 1 : Démographie médicale et attractivité du territoire

- Attirer des étudiants en médecine dans les lieux de stage du territoire (ville/hôpital) et promouvoir les filières santé auprès des jeunes
- Encourager et soutenir le développement des projets innovants et de structures de proximité
- Organiser l'installation et l'accueil des nouveaux professionnels de santé sur le territoire
- Accompagner la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) dans l'animation du réseau local de professionnels de santé

Axe 3 : Accès aux soins

- Développer les dispositifs de soutien à la médecine générale et spécialisée (télémédecine / Infirmière en Pratique Avancée (IPA))
- Intensifier la communication et l'information sur les ressources en santé auprès de la population
- Améliorer l'accès des citoyens aux consultations de médecine spécialisée ou générale

Axe 5 : Mobilité santé

- Étudier la question de la mobilité santé sur le territoire

Axe 2 : Prévention et promotion de la santé

- Prévenir les risques en santé mentale
- Prévenir les risques en matière de conduites addictives
- Soutenir le développement d'activités sportives et physiques à destination de toute la population
- Promouvoir des actions de sensibilisation en faveur d'une alimentation saine et durable
- Encourager le bien-vieillir des personnes âgées du territoire
- Développer le soutien aux aidants
- Favoriser les actions de sensibilisation aux MST/IST

Axe 4 : Santé environnementale

- Limiter les risques liés à la qualité de l'eau de consommation et des plans d'eau
- Limiter les risques liés à la qualité de l'air
- Développer des habitats favorables à la santé



Sarrebourg - Phalsbourg

[**EN SAVOIR PLUS EN CLIC**](#)



Territoires Santé de Demain

En 2019, "**Territoires de santé de demain**" (TSD) a été désigné comme l'un des lauréats de l'appel à projets "Territoires d'Innovation", lancé par le Secrétariat général pour l'investissement et la Banque des Territoires.

Porté par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, ce projet ambitionne de créer, sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et de ses partenaires (PETR Pays de Saverne Plaine et Plateau, Pays Thur Doller, Pays de Bitche et Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, Communauté de communes Mossig Vignoble), une **dynamique collective favorable à l'amélioration de la santé des populations**.

La gouvernance du projet est assurée par des partenaires aux profils divers (établissements de santé, entreprises, collectivités...), tous portés par cette même ambition, et qui œuvrent en ce sens à soutenir et diffuser l'innovation développée par des entrepreneurs locaux, des associations et les pouvoirs publics, qu'elle soit d'ordre technologique, organisationnelle ou encore sociale.

TSD rassemble ainsi plus de **50 projets et porteurs de projets autour de la promotion et de l'éducation à la santé**. Son champ d'intervention est plus spécifiquement celui de la prévention, des parcours de santé (avec une focale sur le diabète, l'insuffisance cardiaque et les cancers hormono-dépendants), et du numérique en santé.

Le CLS Sarrebourg-Phalsbourg fait partie depuis le 1er janvier 2025 des Territoires Santé de Demain.

Le projet TSD repose sur une approche intégrée de la santé avec une vision à long terme partagée par un collectif de Partenaires motivés.

Le projet TSD se décline en 4 volets :

- **Avoir un impact significatif sur l'amélioration de la santé** de la population grâce aux actions structurantes et aux actions innovantes
- **Déployer des services adaptables au niveau régional puis national**, grâce au numérique et à la puissance industrielle des Partenaires et améliorer les prises en charge des personnes à risque
- **Promouvoir un modèle de démarche territoriale de santé intégrée**, associant citoyens et acteurs du territoire, avec l'ambition d'un système économique évalué par la CPAM et l'ARS. Les Partenaires visent à réinvestir une partie des économies réalisées pour financer de nouvelles actions de santé notamment de prévention
- **Mettre en œuvre un nouveau modèle d'alliances territoriales**, en faisant le lien entre l'écosystème d'innovation et les priorités des territoires ruraux en construisant des solutions qui puissent être déployées à grande échelle.



Où exercer sur le territoire ?

Votre contact utile

Erlisse ROYER

Coordonnatrice du Contrat Local de Santé

Sarrebourg-Phalsbourg

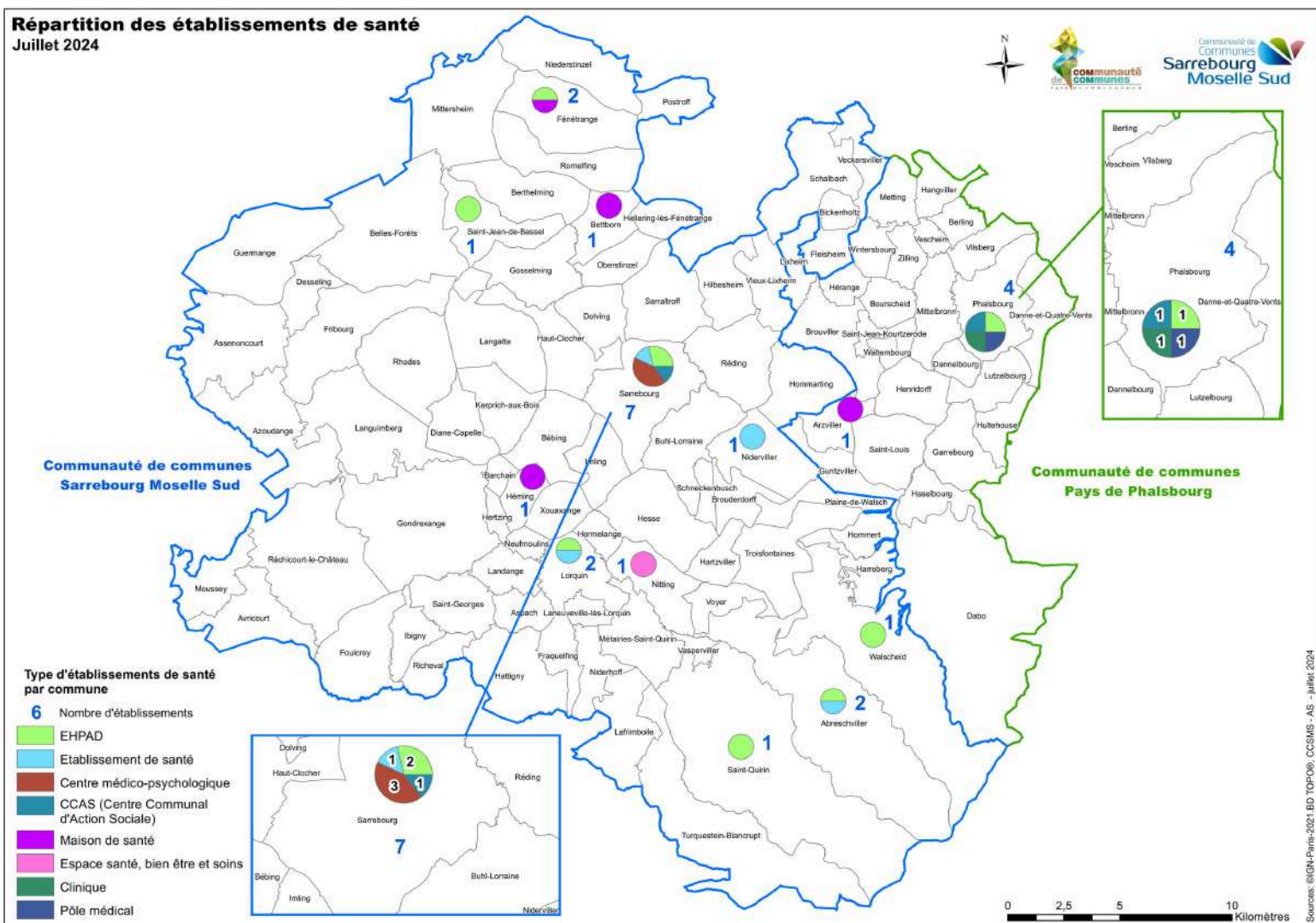
e.royer@cc-sms.fr

06 31 57 06 00

03 87 25 73 50

Les territoires de Sarrebourg et Phalsbourg permettent d'exercer dans de nombreuses structures, hôpitaux, pôles de santé, maisons de santé... aussi bien en libéral, salariat qu'en exercice-mixte.

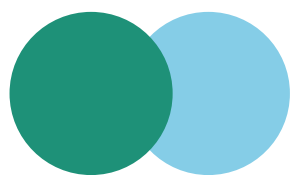
Répartition des établissements de santé Juillet 2024



Vous aurez l'opportunité d'élargir votre réseau professionnel local en rencontrant des personnes évoluant dans des secteurs complémentaires ou recherchant vos compétences, et inversement. Cela favorisera la création d'une communauté de professionnels basée sur l'entraide et la solidarité.

L'émulation qui émerge au sein du CLS est à la fois stimulante, motivante et agréable. Si vous aspirez à vivre à la campagne, il est essentiel de ne pas vous sentir isolé.





LE CENTRE HOSPITALIER DE **SARREBOURG**



Le Centre Hospitalier de Sarrebourg fait partie du Groupe Hospitalier Saverne-Sarrebourg, qui réunit quatre établissements : le Centre Hospitalier de Saverne, le Centre Hospitalier de Sarrebourg, le CRS Saint Luc d'Abreschviller-Niderviller et l'EHPAD de Sarre-Union, dirigés en direction commune depuis janvier 2020.

Implanté dans un secteur de 230 000 habitants, couvrant l'ouest de l'Alsace et la Moselle Sud, le groupe est membre du GHT constitué autour du CHRU de Strasbourg.

■ Un Centre Hospitalier généraliste

Le CH de Sarrebourg est le seul établissement de **caractère généraliste** (MCO) disposant de services de médecine, chirurgie, obstétrique) sur les territoires de Sarrebourg et du Saulnois.

Il opère au sein d'un bassin de population d'environ 109 000 habitants.

L'activité de l'établissement s'organise autour de **5 pôles cliniques et médico-techniques**, comprenant 172 lits et places de Médecine, Chirurgie, Obstétrique, Anesthésie, équipes mobiles, un Service d'Urgences-SMUR et un plateau médico-technique complet.



Grâce aux différentes compétences des praticiens, les services de médecine ont la capacité de prendre en charge tout type de pathologie médicale et de démarches diagnostiques, relevant de diverses spécialités : cancérologie, cardiologie, dermatologie, diabétologie, endocrinologie, gériatrie, neurologie, rhumatologie... Les équipes pluridisciplinaires et complémentaires permettent donc une prise en charge du patient dans sa globalité.

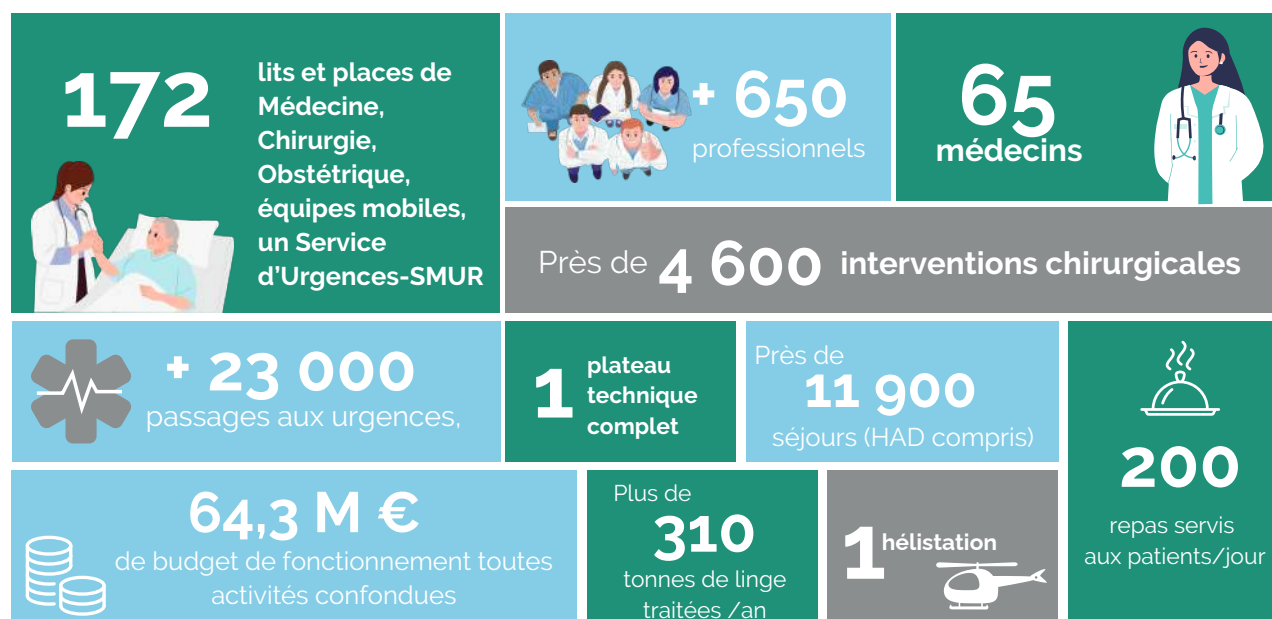
La prise en charge chirurgicale est orientée sur la chirurgie orthopédique et viscérale.



Le Centre hospitalier de Sarrebourg propose de nombreuses formations et abrite également l'institut de formation Simone Veil pour les aides-soignants, infirmiers.



EN SAVOIR PLUS EN UN CLIC





Le centre hospitalier recrute !

De nombreuses possibilités de carrière existent pour les médecins intéressés par l'hôpital de Sarrebourg ! Il existe différentes possibilités d'exercice :

- Soit **exercer uniquement à l'hôpital**, au sein de ses différents services de médecine ou de chirurgie (praticien hospitalier, praticien contractuel) ; dans ce cas, une activité privée est tout à fait possible à l'hôpital. L'hôpital accorde le maximum réglementaire possible, et une convention est signée avec le médecin.
- Soit **exercer dans différents hôpitaux de la région**, grâce aux dispositifs territoriaux (Saverne, Dieuze, Lunéville, Strasbourg, etc.)
- Soit **exercer de manière mixte** : à la fois à l'hôpital et en ville. Toutes les quotités et les organisations de travail sont ajustables et personnalisables.



Médecin généraliste ou spécialiste, vous cherchez à exercer en milieu hospitalier tout en ayant un cadre de vie agréable, proche de la nature ? Le Centre Hospitalier de Sarrebourg recherche : un pédiatre, médecin généraliste, un radiologue et un pneumologue.

[JE SOUHAITE REJOINDRE LE CH DE SARREBOURG](#)



Chaque médecin peut être accompagné de manière personnalisée dans son parcours professionnel :

- La **mobilité** entre les différents services et les différents sites est encouragée pour diversifier les compétences
- Les formations sont possibles dès la première année
- Des **formations théoriques médicales** sont dispensées à l'hôpital sur toutes les spécialités en coopération avec les médecins de ville et la Faculté de Nancy
- Un **accompagnement au logement** et à l'installation de la famille est assurée

L'hôpital de Sarrebourg dispose d'un parc de logement pour aider à l'installation de nouveaux médecins. Il dispose également d'un restaurant pour le personnel à des prix attractifs.

Accueil pour les familles avec enfants

Il existe sur la **Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud** une diversité d'équipement :

- **En matière d'accueil du jeune enfant** : 2 Multi Accueils publics, 2 Micro-crèches privées, 1 Relais Petite Enfance qui propose des ateliers en itinérance et des permanences sur RDV, 246 Assistants Maternels en activités et 15 Maisons d'Assistants Maternels.
- **Dans la prise en charge des enfants présentant un handicap** : SESSAD ; IME, ITEP, CAMSP, Fondation Vincent de Paul, APF, APEI.
- **À destination des enfants scolarisés** : de nombreux périscolaires et accueils de loisirs.

Sur le territoire de la **Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg**, on compte également divers équipements :

- **En matière de Petite Enfance** : 1 Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal qui propose des ateliers en itinérance et des permanences sur RDV, 93 Assistants Maternels en activités, 9 Maisons d'Assistants Maternels, 2 Établissements d'accueil du jeune enfant (Multi Accueils publics)

Des centres de loisirs sont également organisés durant les vacances scolaires dans plusieurs Communes. En matière de scolarité, deux circonscriptions couvrent le territoire du Contrat Local de Santé Sarrebourg-Phalsbourg.

Enfin, de nombreux établissements scolaires 1er et 2nd degré, publics ou privés jalonnent le territoire.



Répartition des établissements scolaires

Septembre 2024

Type d'établissements scolaire
par commune

Nombre total d'établissement : 97



Communauté de communes
Pays de Phalsbourg

0 2,5 5 10 Kilomètres

Répartition des différents accueils de la petite enfance / jeunesse

Septembre 2024

Type d'établissements

Nombre total d'établissement : 79

- MAM
- EAJE public
- EAJE privé
- Périscolaire
- Accueils de loisirs
- Relais Petite Enfance Intercommunal
- Nombre d'assistant maternelle par commune

Projet

- Projet MAM
- Projet EAJE public

0 2,75 5,5 11 Kilomètres

■ Une démarche d'exercice coordonné

Le CH de Sarrebourg s'intègre dans une démarche coordonnée d'offre de soins définie par l'Agence Régionale de la Santé. Dans le cadre du Schéma Régional de l'Organisation Sanitaire, il est amené à développer une prise en charge conjointe avec différents intervenants.

- Les maisons de retraite (EHPAD) du secteur.
- Les réseaux de santé sont des partenaires indispensables dans la coordination du parcours du patient, notamment en vue de son retour à domicile.
- Le Centre Hospitalier est composé d'équipes mobiles susceptibles d'intervenir dans les locaux d'autres établissements : équipe mobile de soins palliatifs, équipe mobile de gériatrie...
- L'établissement collabore avec les professionnels de ville en mutualisant ses plateaux techniques. Le pôle domicile de l'établissement permet de travailler hors des murs en partenariat avec les professionnels externes du territoire pour une prise en charge globale du patient, de son admission à sa sortie, ou en prévention.
- L'établissement participe à de nombreuses opérations de prévention (éducation thérapeutique, dépistage, planning familial...) et assure de nombreuses missions d'intérêt général (MIG).

■ Les avantages à travailler au CH de Sarrebourg

Le Centre Hospitalier de Sarrebourg met tout en œuvre pour apporter une **qualité de vie au travail** et **favoriser le bien-être de ses agents**. Ainsi, l'établissement propose de nombreux avantages.

Une facilité d'accès pour aller travailler

Le CH de Sarrebourg se trouve à **15 minutes à pied de la Gare de Sarrebourg**. De nombreux transports en commun desservent l'établissement. Il existe la possibilité d'une prise en charge partielle des abonnements de transport.

- En voiture : accès libre au différent parking de l'hôpital
- En vélo : des parkings à vélo sont proposés

Des avantages sociaux

Le Comité de Gestion des Œuvres Sociales (CGOS), organisme financé par la contribution des établissements hospitaliers met en œuvre des actions à caractère social. Il donne accès à un catalogue de vacances, des actions dans le domaine du sport, de la culture et des loisirs, une complémentaire retraite, des prestations forfaitaires en cas d'évènement familial, des prestations sociales liées aux ressources et à la composition familiale. Les agents titulaires et stagiaires, et les agents contractuels peuvent bénéficier de ces prestations, après 6 mois d'ancienneté. Pour toute information, adressez-vous au correspondant CGOS à la Direction des Ressources Humaines.

L'amicale du personnel de Sarrebourg

L'association propose une **billetterie avec des tarifs avantageux** pour des activités culturelles, sportives et sociales ainsi que des partenariats avec divers commerçants.

Une politique de formation et promotion

Il s'agit de proposer un **accompagnement à la prise de poste**, de nombreuses possibilités de mobilité interne au sein du Groupe Hospitalier, ou encore des conditions de rémunération évolutives au long de la carrière.



Noël au Pays de Sarrebourg-Phalsbourg !

De la tradition et du rêve ! De novembre à janvier, le Pays de Sarrebourg-Phalsbourg brille de mille feux. Des marchés aux parades, des contes de Noël aux places illuminées, les animations ne manquent pas. C'est le moment d'enfiler son plus beau pull de Noël pour partir à la découverte des souffleurs de verre (eh oui la fameuse boule de Noël a été inventée en Moselle) et déguster un délicieux vin chaud. En 2012, le plus grand sapin de Noël d'Europe venait de la forêt d'Abreschviller.

EN SAVOIR PLUS EN UN CLIC ! ➤





Faire son internat à Sarrebourg

Le Centre Hospitalier de Sarrebourg accueille les **étudiants en Médecine pour la réalisation de leur Internat**. Les étudiants sont placés sous la responsabilité directe du médecin chef de service qui les accompagne et les supervise avec la collaboration de son équipe d'encadrement (médecins seniors, équipe médicale et paramédicale). Ils assurent leur activité au sein de leur service d'affectation à hauteur de **8 demi-journées** hebdomadaires et participent à la permanence des soins sur une liste de gardes à raison d'une garde par semaine et un dimanche ou jour férié par mois.

Ils sont libérés pour participer aux activités universitaires (cours, travaux pratiques) de façon systématique. Les internes sont également aidés et encadrés par la Direction des Affaires Médicales (DAM), garante du bon déroulement de leur semestre et du respect des bonnes conditions de travail et des obligations de service.



Concernant l'accueil, l'établissement est en mesure de fournir aux étudiants une chambre sur site avec cuisine équipée, sanitaires et accès au restaurant du personnel.



Vous souhaitez vous renseigner sur l'internat de médecine au Centre Hospitalier de Sarrebourg ? Contactez la référente des internes Mme Julie KRIEG.

Le projet pédagogique

La durée totale du DES de Médecine Générale est de 8 semestres désormais. L'objectif de la formation reste de former à l'exercice de la médecine générale et certifier les étudiants à l'ensemble des 6 compétences suivantes :

- Premier recours/urgence,
- Relation, communication, approche centrée sur le patient,
- Approche globale, prise en compte de la complexité
- Éducation, prévention, santé individuelle et communautaire
- Continuité, suivi, coordination des soins autour du patient.

Cette formation permet la prise en soins de tout type de recours à tous les âges de la vie, veillera particulièrement à l'**acquisition de compétences centrées sur la santé de la femme et de l'enfant**, et sur la santé mentale.

Elle mettra aussi l'accent sur le suivi de la personne âgée et le **suivi au long cours des patients atteints de pathologies chroniques**, tout en insistant sur la place des messages de prévention.

Dans le cadre de son projet professionnel, et en regard des besoins de santé et de l'offre de formation, l'étudiant pourra également **candidater à une formation spécialisée transversale** (FST). A titre indicatif : addictologie, douleur, soins palliatifs, médecine hospitalière polyvalente.

Le Centre Hospitalier de Sarrebourg sera en mesure de **répondre aux attentes du DES de Médecine Générale** pour les phases suivantes :

La phase socle de la formation des généralistes, d'une durée de deux semestres, qui comprend :

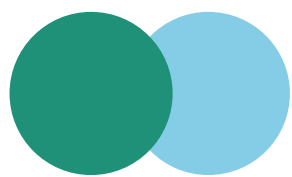
- Un stage de niveau 1 en médecine générale,
- Un stage en médecine d'urgence en milieu hospitalier.

La phase d'approfondissement, d'une durée de quatre semestres, qui comporte :

- Un stage en médecine polyvalente "intégrant notamment la possibilité de formation en santé de la personne âgée polypathologique",
- Un stage couplé en santé de la femme et de l'enfant à l'hôpital ou en cabinet ou structure de ville
- Un stage ambulatoire en soins primaires en autonomie supervisée (SASPAS),
- Un stage libre devant être accompli "de préférence dans un lieu agréé en gériatrie, pédiatrie, psychiatrie, psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, gynécologie médicale ou gynécologie obstétrique".

Comment survivre à l'internat ? Découvrez ce qu'il vous attend ! **Téléchargez notre guide pratique.**





LE CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE **LORQUIN**

Le Centre Hospitalier de Lorquin est **spécialisé en psychiatrie**. Il gère également un EHPAD, une MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) et pilote l'EHPAD de Fénétrange.

Le CH de Lorquin exerce sur une large zone géographique de la Moselle, territoires de Sarrebourg, du Saulnois et de Saint Avold, comptant une population de 212 000 habitants : adultes, enfants et adolescents.



22 structures de soins extra-hospitalières – hors du site de Lorquin – sont implantées dans différentes localités, au plus près de la population. Le CH de Lorquin fait partie du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) de Lorraine Nord, dont l'établissement support est le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville.

■ Un CH spécialisé en psychiatrie

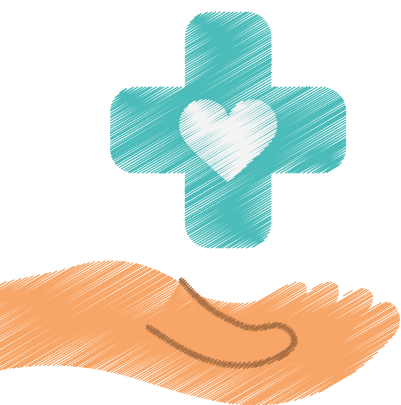
Le Centre Hospitalier de Lorquin recouvre :

- **Trois secteurs de psychiatrie générale** pour les soins destinés aux adultes.
- Un **secteur de psychiatrie Infanto-Juvenile** pour les soins destinés aux enfants et aux adolescents.
- Un **SMPR** (Service Médico-Psychologique Régional) à la maison d'arrêt de Metz-Queuleu destiné aux détenus.
- Un **pôle médico-social**.



Le Centre Hospitalier de Lorquin est autorisé à accueillir des patients en soins sans consentement.

L'établissement est composé d'unités d'hospitalisation à temps complet et à temps partiel sur le site de Lorquin et de structures hors site au plus près du lieu d'habitation des patients : **2 sites d'hospitalisation, 14 lieux de consultations, 10 hôpitaux de jour**, des **appartements thérapeutiques ou protégés**, des **équipes spécialisées dans les services d'urgence des hôpitaux généraux**, des **équipes mobiles** pour la prise en charge à domicile des patients.



Les professionnels de santé du CH Lorquin

- **633** agents (personnel non médical) dont 464 personnel soignant et éducatif 24 PH, PC, assistants
- **5** médecins stagiaires associés
- **1** Docteur junior
- **3** internes
- **11** Praticiens à temps partiel
- **2** pharmaciens



Médecin psychiatre et/ou pédopsychiatre, vous souhaitez rejoindre le pays de Sarrebourg-Phalsbourg et exercer en milieu hospitalier ?
Le Centre Hospitalier de Lorquin recrute !

[JE SOUHAITE REJOINDRE LE CH DE LORQUIN](#)



■ Une approche ludique, éducative et thérapeutique

Outre les structures sanitaires et médico-sociales, l'établissement propose :

- Un **Plateau d'Activités Ludiques, Éducatives et Thérapeutiques (PALET)** : ce centre d'activités prend en charge des patients résidents en proposant des ateliers/ activités, dans le but de favoriser la communication, réinsertion sociale, de vaincre l'anxiété, l'angoisse, de retrouver la confiance et l'estime de soi.
- Une **ferme pédagogique** : elle permet une approche complémentaire aux différentes proposées par le CH de Lorquin, pour les patients / résidents. La ferme thérapeutique a pour objectif de briser l'isolement dont certains peuvent souffrir, tout en valorisant leurs compétences. Des séances individuelles ou de groupe sont proposées sur orientation médicale.

Un engagement pour le respect et la qualité des soins

L'établissement est engagé dans une **démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins**, mobilisant ainsi l'ensemble des professionnels. À partir d'évaluation régulières des pratiques professionnels, des questionnaires de satisfaction des patients, des actions d'amélioration de la qualité et de la sécurité dans la prise en charge des patients sont identifiés.

Les professionnels exerçant au sein du Centre Hospitalier de Lorquin sont invités à prendre connaissance et à accepter les conditions de la Charte de l'utilisateur en Santé Mentale éditée par la FNAP -Psy, en 2000.



[EN SAVOIR PLUS EN UN CLIC](#)



Bon à savoir

La Fnap-psy (Fédération nationale des associations d'(ex)patients en psychiatrie) et la Conférence Nationale des présidents des commissions médicales d'établissement (CME) des centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie ont signé le 8 décembre 2000 avec la secrétaire d'Etat à la Santé et aux Handicapés, Dominique Gillot, une "charte de l'utilisateur en santé mentale".

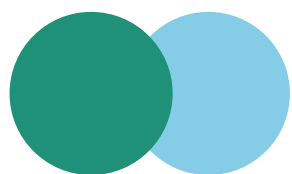


Center-Parcs Les Trois Forêts

Le temps d'une pause ! Pour une parenthèse détente ou sportive, le domaine propose de nombreuses activités pour toute la famille. Center Parcs, Les Trois Forêts invite à faire le plein de sensation dans une eau à 29°C toute l'année. De quoi avoir chaud, les longues journées d'hiver...

[EN SAVOIR PLUS EN UN CLIC !](#)





LES AUTRES STRUCTURES DU TERRITOIRE

Le Pôle de santé de Phalsbourg

Le Pôle de santé de Phalsbourg tend à se développer.

 1 000 patients par semaine	 Accès direct à l'échangeur, autoroutier A4/RN4 : Saverne à 15 min, Sarrebourg à 15 min et Strasbourg à 45 min
 Gare SNCF à Sarrebourg, Saverne et Lutzelbourg.	6 cabinets déjà implantés dans le centre kinésithérapeute, opticien, dentiste, infirmier, laboratoire  Situé dans une zone d'Activité, l'environnement propose : + de 40 commerces, artisans, loisirs, professions libérales, restauration..

Pour plus d'information sur le Pôle de
santé de Phalsbourg, contactez le CLS.



[EN SAVOIR PLUS EN CLIC](#)



Raisons supplémentaires pour changer de vie

Avec l'agrandissement de la famille et la flambée des prix de l'immobilier dans les grandes métropoles, il devient de plus en plus difficile de trouver un logement spacieux et confortable. L'accès aux modes de garde pour les enfants peut également s'avérer compliqué dans ces grandes villes, générant ainsi un stress supplémentaire pour les parents.

N'hésitez pas à prendre le temps de découvrir les différents lieux où vous pourriez vous sentir chez vous. Que ce soit lors de week-ends, de vacances ou à travers les saisons, vous aurez l'opportunité de rencontrer d'autres personnes qui, comme vous, ont décidé de changer de vie, et qui ont certainement traversé des réflexions similaires durant leur parcours.



Les maisons de santé pluriprofessionnelles

Le territoire compte **4 maisons de santé pluriprofessionnelles** : Héming, Fénétrange, Arzviller, Bettborn.

Ces structures de soins de proximité qui regroupent des professionnels de santé médicaux notamment des **médecins généralistes, spécialistes** et paramédicaux sont plébiscitées par les jeunes professionnels de santé. En effet, tout en exerçant en libéral, ils bénéficient d'un **cadre de travail collectif**.

Le regroupement de plusieurs professionnels de santé a le vent en poupe. Il a l'**avantage d'offrir une décharge des tâches administratives** et un recentrage sur l'activité médicale ; **un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée**.



Bon à savoir

En rejoignant une MSP, vous exercerez en libéral tout en intégrant une dimension collective. La MSP permet : de trouver une souplesse dans l'organisation, d'optimiser la gestion administrative et de réduire les coûts des charges fixes, de bénéficier d'un système d'information commun et partagé (qui facilite le suivi des patients et à la mutualisation des coûts de personnel), de diversifier sa pratique professionnelle grâce au projet de santé commun et coordonné avec une équipe pluridisciplinaire mais aussi de bénéficier d'une sécurité financière...

Les cabinets libéraux

Il est également possible d'**exercer en cabinet libéral sur tout le territoire**. Les professionnels de santé libéraux peuvent intégrer la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)** pour s'organiser autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.



Vous souhaitez rejoindre la Moselle Sud et bénéficier d'un cadre de vie exceptionnel ? La commune d'Avricourt, située à 25 minutes de Sarrebourg recherche un médecin généraliste libéral !

[JE SOUHAITE REJOINDRE AVRICOURT](#)



Les EHPAD

- À Sarrebourg, **L'EHPAD « Les Jardins »** : (Unité Alzheimer)
- À Phalsbourg, **L'EHPAD « Les Oliviers »** : l'établissement fait partie du groupe SOS Seniors)
- À Lorquin, **L'EHPAD « Les Quatre Saisons »** : intégré au Centre Hospitalier de Lorquin
- À Saint-Quirin, **L'EHPAD « La Charmille »** : (Unité Alzheimer et maladies apparentées)
- À Abreschviller, **L'EHPAD « Sainte Véronique »**
- À Walscheid, **l'association Saint-Christophe**
- À Fénétrange, **L'EHPAD « Le Val Fleuri »**
- À Saint-Jean-de-Bassel, **L'EHPAD « Saint-Joseph »** : l'établissement fait partie du groupe SOS Seniors)



Vous êtes en quête d'un nouveau cadre de vie plus proche de la nature ? Vous recherchez l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle ? C'est le moment pour vous de rejoindre le Pays de Sarrebourg-Phalsbourg ! L'EHPAD "Les Jardins" à Sarrebourg recrute un médecin coordonnateur.

[JE SOUHAITE REJOINDRE L'EHPAD LES JARDINS](#)

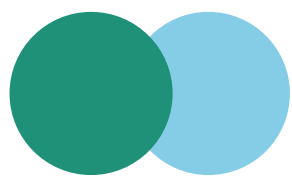


Saint-Quirin

Sous le charme du patrimoine ! Classé parmi les Plus Beaux Village de France, Saint-Quirin se trouve à quelques kilomètres de Sarrebourg dans le piémont du massif des Vosges. Le village regroupe 75 édifices et constructions classés ou inscrits. Outre les constructions civiles, comme les fermes et les maisons (en grande partie 18e-19e siècles), se trouve un impressionnant site archéologique gallo-romain en forêt accessible par un sentier balisé.

[EN SAVOIR PLUS EN UN CLIC !](#) 





LA CPTS DES PAYS DE SARREBOURG - PHALSBOURG

La **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) des Pays de Sarrebourg - Phalsbourg** est une association issue de la loi du 26 janvier 2016, de modernisation du système de santé.

Elle bénéficie de financements publics pour mener à bien ses actions. Elle couvre **deux Communautés de Communes comprenant 102 Communes**, dans une **zone rurale de 63 045 habitants**.

Les missions de la CPTS

- Améliorer l'accès aux soins
- Organiser les parcours pluriprofessionnels autour du patient
- Développer des actions de prévention
- Accompagner les professionnels de santé
- Élaborer un plan de gestion de crise sanitaire



Les objectifs de la CPTS

Améliorer les soins ambulatoires et développer l'exercice coordonné sur le territoire.

- Actions coordonnées avec les établissements sanitaires, médico-sociaux et les collectivités territoriales
- Projets communs d'amélioration de l'offre de soins
- Développer la coordination
- Réunions d'informations et groupes de travail
- Améliorer les parcours de soins

La CPTS est dirigée par un Conseil d'Administration composé de professionnels de santé du territoire, d'élus et de représentants des usagers, participant au parcours de soins des patients. Un bureau est chargé d'assurer la bonne gestion de la CPTS.

Rejoindre la CPTS des Pays de Sarrebourg / Phalsbourg, c'est l'opportunité de s'investir dans un mode d'organisation qui permet aux professionnels de santé libéraux de se regrouper sur le territoire, autour d'un projet de santé commun. Il s'agit de répondre collectivement aux enjeux de santé du territoire et de développer une nouvelle façon d'exercer.



En adhérant à la CPTS, les professionnels de santé ont une meilleure connaissance du territoire et du réseau local, un accompagnement dans leurs projets et actions...



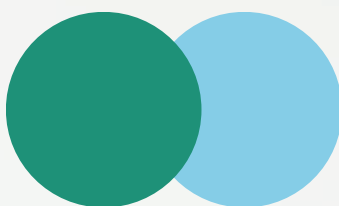
Vous souhaitez rejoindre la CPTS ?
Vous avez besoin d'informations complémentaires ?
CPTS des Pays de Sarrebourg et Phalsbourg
cpts.sarrebourgphalsbourg@gmail.com

Le rocher de Dabo

Incontournable et tellement beau ! Du haut de ses 664 m point culminant de la Moselle), le Rocher de Dabo offre un des panoramas les plus grandioses des Hautes Vosges Gréseuses allant de la plaine de l'Alsace à l'Est, du massif vosgien au Sud, au plateau lorrain au Nord Est.

[EN SAVOIR PLUS EN UN CLIC !](#) 





En pratique, tout savoir sur le remplacement et l'installation

Votre contact utile

Erlisse ROYER

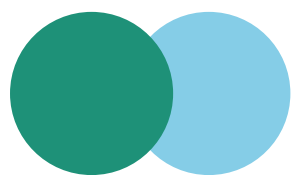
Coordonnatrice du Contrat Local de Santé

Sarrebourg-Phalsbourg

e.royer@cc-sms.fr

06 31 57 06 00

03 87 25 73 50



DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE PAR LE BIAIS DU **REMPLA'**

Le remplacement est une formidable opportunité de découvrir un mode d'exercice, de partager des expériences entre confrères et de découvrir un nouveau territoire avant de s'y installer durablement.

■ Qui peut remplacer ?

- 1 Le **remplaçant doit être Thésé** (même s'il est encore interne).
Depuis 2023 les internes non Thésés ne peuvent plus remplacer.
- 2 Les jeunes **thésés non installés**
- 3 Les **docteurs juniors**
- 4 Tout médecin installé dans un **contexte d'urgence**
- 5 Les médecins **réservistes**

■ Cas particuliers CCA / AHU

Sur demande au chef de service uniquement, sous réserve de l'avis favorable du chef de pôle ou responsable de la structure.

Il y a possibilité d'une mise en congé dans le contexte suivant :

- Pour effectuer des remplacements
- Sans rémunération
- Dans la limite de 30 jours/an la 1ère année et de 45 jours à partir de la 2ème année

Remplacement d'un médecin - Article L4131-2

(Modifié par loi numéro 2019-774 du 24 juillet 2019 - art. 10)

Pour remplacer un médecin, il faut :



- Avoir suivi et validé la totalité du **deuxième cycle des études médicales** en France
- Avoir validé au titre du troisième cycle des études médicales en France un nombre de semestres déterminé, en fonction de la spécialité suivie

Si besoin pour une durée limitée, **les internes ayant validé le deuxième cycle** des études médicales peuvent remplacer en tant qu'assistants s'ils sont non thésés.

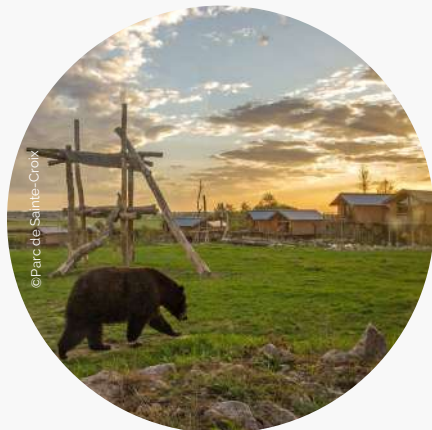
Ces autorisations sont délivrées pour une durée limitée par le CDOM, qui en informe l'ARS.

Lors du remplacement d'un médecin salarié, le directeur de l'établissement de santé respecte les obligations liées à la formation universitaire ainsi qu'à la formation pratique et théorique du remplaçant.

Les médecins réservistes sont autorisés à exercer la médecine au titre des activités pour lesquelles ils ont été appelés.

Un décret, pris après avis du Conseil national de l'ordre des médecins, fixe :

- Le **niveau d'études exigé** selon la qualification du praticien remplacé
- La **durée maximale des autorisations** et les conditions de leur prorogation



Le parc animalier de Sainte-Croix

Reconnectez-vous avec la nature ! Niché au cœur d'un écrin de verdure, vivez un moment inoubliable en rencontrant plus de 1 500 animaux en semi-liberté : ours, cerfs, lynx, lémuriens, pandas roux et loups. Il est même possible de passer une nuit sur place dans un lodge au plus près des animaux. Alors, un tête-à-tête avec une meute de loups gros d'Europe, ça vous tente ?

[EN SAVOIR PLUS EN UN CLIC !](#) ➤

■ Implication du statut de remplaçant

Le remplaçant exerce en lieu et place du médecin remplacé.

Ordonnances et feuilles de soins

Le remplaçant utilisera tous les documents de ce dernier (ordonnances, certificats, feuilles de soins pré-identifiées,...), qu'il rayera en indiquant sa qualité de remplaçant et son identité. Il doit indiquer ces informations sur tous les documents.

Le remplaçant thésé peut rédiger des ordonnances à son nom en dehors du remplacement et ajouter "acte gratuit".

Il est possible de remplacer plusieurs médecins à la fois (dans un cabinet médical) mais il faut **utiliser les feuilles de soins de chaque médecin pour chaque patientèle propre**.

Le médecin remplacé doit laisser son caducée à son remplaçant.

Le remplaçant remplacera selon **le même secteur** (1 ou 2) que le médecin remplacé.

La licence de remplacement est strictement personnelle.

Durant le remplacement, l'étudiant en médecine relève de la juridiction disciplinaire de l'Ordre (Code de déontologie, article 1er).

Le remplaçant agit sous sa propre responsabilité, aussi bien pour ses décisions que dans ses actes.



TROUVEZ DES OFFRES EN SALARIAT
DÈS MAINTENANT



Attention ! Il est **illégal de remplacer un confrère plus de trois mois de suite**, même si cela se pratique en routine.

En cas d'empêchement d'honorer le remplacement, vous ne devez vous faire remplacer qu'après accord avec le remplacé.

Le **remplacement régulier et à long terme** est légalement **interdit**, même si en pratique toléré (et encore, cela dépend des CDOM !), car cela s'assimile à de l'assistantat déguisé.

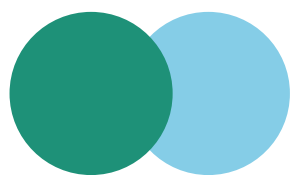


Bon à savoir

Il est possible d'avoir une courte période d'essai avant de s'engager pour faire un remplacement. Cela doit être indiqué sur le contrat de remplacement, ainsi que la durée de cette période d'essai.

Les formalités du remplacement

- 1** **Licence** de remplacement
- 2** **Autorisation de remplacement** émise par le CNOM : à obtenir **à chaque fois que vous remplacez un médecin différent**. Celle-ci n'est valable que pour la période de remplacement. Ce document vous est envoyé après demande du médecin remplacé, normalement avant le début du remplacement ou exceptionnellement après en cas d'urgence.
- 3** **Contrat de remplacement** entre vous et le médecin remplacé, spécifiant notamment les dates de remplacement et le pourcentage de la réversion d'honoraires. Ces contrats sont disponibles sur le site du CNOM et sur docndoc.fr.
- 4** **Assurance Responsabilité Civile Professionnelle** : une activité de remplacement met en jeu votre responsabilité civile propre en cas de faute ou de litige avec un patient.
- 5** **Inscription à l'URSSAF**



LES DIFFÉRENTS MODES D'**EXERCICE**

■ **Salariat, libéral ou exercice mixte, quelles sont les différences ?**

Exercer en libéral permet aux praticiens de faire le choix entre plusieurs formes d'exercices. Par exemple, le remplacement est une forme d'exercice plébiscité par les jeunes médecins avant de prendre la décision de se lancer dans la collaboration ou l'installation définitive seul ou en groupe.

Être médecin libéral offre une liberté et une autonomie. Cependant, cette liberté peut faire « peur », surtout pour les jeunes médecins. Ainsi, le salariat ou l'exercice-mixte peuvent être une alternative très intéressante.

➔ **Le salariat**

À la différence d'un médecin libéral, le médecin salarié reçoit un **salaires mensuel de son employeur**. Quels que soient le nombre et la nature des actes pratiqués, le salaire est fixe. Le médecin libéral, lui, est payé à l'acte.

À l'hôpital public, les médecins salariés ont le statut de praticiens hospitaliers. Ces médecins sont donc des agents du service public.

Les médecins salariés travaillent également au sein d'établissements de santé privés à but lucratif ou non : cliniques, maisons de santé, EHPAD, PMI, centres municipaux. Ils sont médecins salariés coordonnateurs, médecins traitants, praticiens de prévention.

Remplacement ou installation ? Salariat ou libéral ?
Vous vous posez des questions ? Toutes les réponses
sont dans le **replay du webinaire** !





Bon à savoir

Depuis quelques années, la problématique des déserts médicaux a amené de nombreuses collectivités territoriales à recruter et donc à salarier des professionnels de santé, notamment des médecins généralistes.

D'autres exercent en tant que médecins du travail, médecins scolaires, médecins conseils de l'Assurance Maladie... Dans chaque cas, les médecins salariés sont liés à leur employeur par un **contrat de travail** en CDD ou CDI.

Quels sont les avantages à être médecin salarié ?

- Mode d'exercice plus sécurisant en début de carrière
- Amplitude horaire de travail fixe et des congés payés
- Équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- Accès facilité à la formation continue
- Congés maladie, maternité ou paternité
- Indemnités chômage en cas de perte d'emploi



Bon à savoir

Le médecin salarié peut se consacrer pleinement à la pratique des soins. En effet, le médecin salarié évolue dans un environnement où il dispose d'un soutien logistique et organisationnel (secrétariat, informatique, gestion...). Ainsi, le temps consacré aux tâches administratives et comptables est considérablement réduit pour laisser place à la pratique.



Le Plan Incliné de Saint-Louis Arzwiller

En voilà de l'insolite ! Le Plan Incliné de Saint-Louis Arzwiller est un ascenseur à bateaux unique en son genre en Europe. Situé sur le canal de la Marne-au-Rhin au Pays de Phalsbourg, il permet aux plaisanciers de franchir le seuil du massif Vosgien en rattrapant un dénivelé de 44,55 m en quelques minutes.

[EN SAVOIR PLUS EN UN CLIC !](#) ➤



Contrat médecin assistant

Afin d'apporter un soutien aux médecins généralistes, notamment dans les zones sous dotées, il est possible d'exercer la médecine en qualité d'assistant, en tant qu'interne thésé ou non thésé.

Le médecin assistant apporte des soins sous la direction du médecin titulaire. Il peut être amené à analyser et interpréter les résultats des tests, à prescrire des soins ou des traitements avec l'accord du titulaire, à superviser et coordonner les activités des techniciens ou aides techniciens...

Le médecin assistant doit :

- **Être inscrit à l'Ordre**
- Signer un **contrat de médecin assistant** qui a tous les avantages d'un remplacement (durée minimum d'un mois et renouvelable 2 ans)
- **Utiliser les feuilles de soins et les ordonnances du médecin installé**

Le médecin assistant est considéré par les différents organismes comme un remplaçant libéral si la rétrocession est supérieure à 50%, sinon comme un salarié.

→ L'exercice mixte

Médecins libéraux-salariés, médecins libéraux-hospitaliers, médecins libéraux-salariés-hospitaliers, le mode d'exercice-mixte séduit les professionnels de santé dont les médecins. En effet, l'exercice-mixte est source d'**enrichissement professionnel**. Il permet de varier l'activité et apporte un **complément de revenu** sécurisant grâce au salariat.

Le professionnel de santé profite des avantages du salariat, cités précédemment.

Attention : il est important de bien ventiler le temps d'exercice salarié et le temps d'exercice libéral pour ne pas perdre d'argent. En effet, les charges du cabinet seront à payer même pendant le temps salarié !

Pour être rentable vis à vis des charges sociales, l'exercice libéral doit occuper au minimum 5 vacations / semaine.

En tant que médecin remplaçant ou médecin installé, le choix de l'exercice-mixte est idéal, si vous souhaitez diversifier votre expérience.



Sur les territoires de Sarrebourg Moselle Sud et du Pays de Phalsbourg, vous pouvez par exemple exercer votre activité en libéral au sein d'une MSP et en salariat au Centre Hospitalier de Sarrebourg.



Bon à savoir

L'exercice-mixte peut se traduire en pratique par l'alternance de consultations dans un cabinet en ville et de vacations à l'hôpital ; d'une activité salariée à temps partiel à l'hôpital complétée de consultations en cabinet ou en établissement privé, très prisé des médecins spécialistes, nécessitant un plateau technique.



**TROUVEZ DES OFFRES EN
EXERCICE-MIXTE DÈS MAINTENANT**

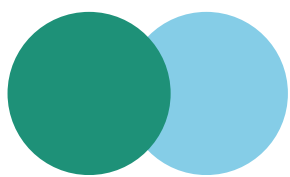


*À 1h30 du plus grand parc
d'attraction d'Europe - Europa Park*

Aventure sans limite ! Et si vous profitez de quelques semaines de remplacement sur le territoire pour prendre un petit shoot d'adrénaline dans le plus grand parc d'attraction d'Europe ? Ça serait dommage de ne pas profiter de cette proximité avec l'Allemagne. Avec cette escapade, vous découvrirez toute l'Europe, en famille ou entre amis.

EN SAVOIR PLUS EN UN CLIC !





FAIRE LE GRAND SAUT DE L'**INSTALLATION**

■ S'installer seul

L'avantage majeur dans une installation seule est **de pouvoir garder une totale indépendance dans l'organisation du travail et de décider de son niveau de revenus.**

Cependant, il faut aussi être disponible avec des horaires de travail larges (matin - soir) et facilement accessibles pour les patients, et le samedi être joignable : donc organiser un secrétariat.

L'organisation et la gestion du cabinet pour la continuité des soins de la patientèle est à la charge du médecin.



Bon à savoir

Attention : **les charges du cabinet sont personnelles** : il vous faut bien établir le besoin en fond de roulement. Les investissements en matériel sont également réalisés seuls.

Toutes les informations à connaître pour votre future installation. [Téléchargez notre guide pratique.](#)



Création de cabinet

Quels avantages à choisir de créer votre propre cabinet ?

- Se créer sa propre patientèle
- Le médecin devient chef d'entreprise
- Étude du marché, analyse de la concurrence, analyse financière
- Évaluer les besoins en financement pour les 3 premières années
- Aides financières, exonération d'impôts
- Environnement et démographie de la patientèle

En cas de création se pose en premier le choix du local professionnel et des garanties que vous pouvez avoir quant à la pérennité de votre installation dans ce lieu. Que vous soyez propriétaire ou locataire, le local doit être adapté à l'exercice de la profession, de préférence dans une rue passante, proche de places de stationnement.

Choisir le statut

1 Exercice individuel simple : c'est le mode d'exercice le plus répandu.

2 Depuis le 16 février 2022, il n'est plus possible de choisir le statut d'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL). Les EIRL existants continuent cependant d'exercer leurs activités dans les mêmes conditions.



La route des Vins de Moselle

Balade touristique et gourmande ! À 45 minutes de Sarrebourg, découvrez le sud de la Moselle autrement. Entre vergers, vignobles et pépites du patrimoine, rencontrez les saveurs d'un précieux nectar. Profitez pour vous rendre dans le secteur de Vic-sur-Seille pour déguster l'AOC de Moselle. La Moselle compte 8 cépages. Finalement, autant allier l'utile à l'agréable pendant un rempli !

[EN SAVOIR PLUS EN UN CLIC !](#) 

Reprise de patientèle

Quels avantages à reprendre la patientèle d'un confrère ?

- La patientèle est déjà acquise = pas de perte de revenus au début de l'activité
- Le personnel est déjà en place et les outils sont opérationnels immédiatement
- Les prêts bancaires sont facilités (bilan du prédécesseur)
- Les prix sont actuellement très intéressants, voire bradés
- Il est possible de connaître les déclarations professionnelles du prédécesseur (la 2035) des 3 dernières années, pour étudier la rentabilité du cabinet et évaluer le droit de présentation à la patientèle (dans le cas de rachat de patientèle)

Mais... il faut se faire accepter du personnel et de la patientèle ! En effet, la reprise d'un cabinet entraîne légalement la reprise des contrats de travail des salariés du cabinet.

Attention : la patientèle est libre de choisir son médecin.

S'associer

Quels avantages à s'associer avec un confrère ?

L'association peut être réalisée en achetant des parts d'une société existante.

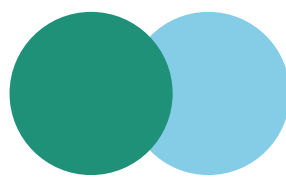
Elle peut être réalisée avec d'autres professionnels de santé en création d'une société.

L'association permet de **s'organiser dans la permanence des soins** (gardes, vacances maladie formation) et de **partager les frais** en simple convention de partage de frais (pas de création de société) ou en SCM (société).



**TROUVEZ DES OPPORTUNITÉS
D'INSTALLATION DÈS MAINTENANT**





LES DIFFÉRENTES AIDES FINANCIÈRES

Dans un contexte de **lutte contre la désertification médicale**, des aides financières ont été mises en place, par l'état et l'assurance maladie, pour les médecins qui souhaitent s'installer en libéral, dans les zones où l'offre de soins est insuffisante : les ZIP ou « Zones d'Intervention Prioritaire » correspondant aux zones sous-dotées et les ZAC ou « Zones d'Action Complémentaire » correspondant aux zones sous-denses.

Sur les 102 Communes de la CCSMS et de la CCPP, certaines sont classées ZIP et d'autres ZAC.

■ Les aides à l'installation des médecins

Exercer la **médecine en zone rurale** offre une combinaison rare de **qualité de vie** et d'**opportunités professionnelles** le tout dans un environnement préservé.

Vivre à la campagne permet un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle : le coût de la vie, le coût de l'immobilier est moindre. Fini le temps perdu dans les embouteillages...

Pour les médecins souhaitant s'installer, le CLS Sarrebourg-Phalsbourg favorisera votre mise en relation avec les professionnels de santé et la CPTS du secteur, vous présentera les outils numériques utilisés sur notre territoire.

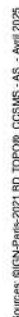
À compter du 01/01/2026 afin d'accompagner les médecins s'installant pour la première fois en libéral au sein d'une zone sous-dense :

- Aide ponctuelle de **10 000 € à l'installation pour les médecins primo-installés en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP)** ;
- Aide ponctuelle de **5 000 € à l'installation pour les médecins primo-installés en Zone d'Action Complémentaire (ZAC)** ;
- Aide ponctuelle de **3 000 € à l'installation pour les médecins ouvrant un cabinet secondaire en ZIP.**

Pour les **médecins primo-installés** (première installation libérale de leur cabinet principal) en ZIP ou en QPV, une majoration est appliquée à la partie socle de leur FMT. Cette majoration est dégressive pendant 3 ans :

- Au-delà de la troisième année, ces médecins bénéficient automatiquement de la majoration de 10 % prévue pour les médecins installés en ZIP ou en QPV.

des ZAC / ZIP



GEminstal

GEminstal est un dispositif d'accompagnement personnalisé des étudiants, internes et remplaçants (des jeunes médecins), dans leur projet professionnel d'installation en mode libéral, salarié ou mixte.

Ce **programme est destiné aux internes et jeunes médecins de toutes spécialités**, afin de construire et de mettre en place leur projet professionnel dans l'un des dix départements du Grand Est.

GEMINSTAL offre un service gratuit et sans engagement.



**EN SAVOIR PLUS
EN UN CLIC**



Bon à savoir

En principe, le référent GEMINSTAL de la subdivision, situé à la Faculté de Médecine, reçoit le jeune médecin lors de rendez-vous spécifiques (organisés en entretiens présents ou distants), afin d'apporter une approche globale et personnalisée à son projet. Cela garantit le respect du futur équilibre de vie.

Laura Messalti propose un accompagnement personnalisé aux jeunes médecins qui souhaitent s'installer en Lorraine afin de les mettre en relation avec les professionnels de santé et les territoires qui recherchent des médecins.

Vous êtes médecin et souhaitez vous installer dans les prochaines années ?

Adhérez gratuitement à GEminstal en remplissant [ce questionnaire](#).

Vous rejoignez ainsi une communauté de jeunes installés et bénéficierez d'une aide pour constituer votre projet professionnel et à toutes les étapes de votre installation.

Professionnels de santé, élu ou autre acteur territorial, vous recherchez des jeunes médecins ? Nous vous invitons à nous présenter votre offre directement en remplissant [ce questionnaire](#). Nous pourrions la diffuser à notre communauté de jeunes médecins et pourrions vous accompagner et vous orienter vers les interlocuteurs appropriés si elle ne répond pas aux attentes des jeunes générations.



Laura MESSALTI
GEminstal Lorraine
03 72 74 60 42

Le DAC 57

Le **Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)** est un point d'entrée unique et gratuit pour les professionnels et structures qui font face à des personnes en situation de santé et de vie complexes pour favoriser le maintien à domicile.

Les missions du DAC 57 :

- **Assurer un appui aux professionnels** : apporter une réponse globale aux demandes d'appui des professionnels, en concertation avec le médecin traitant
- **Soutenir les usagers** : contribuer avec l'ensemble des professionnels et de façon coordonnée à la réponse aux besoins des personnes et de leurs proches
- **Participer à la coordination territoriale**



[EN SAVOIR PLUS](#)
[EN UN CLIC](#)



Les aides pour les Zones d'action Complémentaires

Pour faciliter l'information sur les aides de l'assurance maladie, de l'État et de la Région Grand Est, l'Agence Régionale de Santé Grand Est propose de télécharger gratuitement le guide de l'installation des médecins libéraux.

- Les **aides conventionnelles de l'Assurance Maladie** : le contrat de solidarité territoriale médecin (CSTM)
- Les **aides financières de l'ARS Grand Est** : l'aide spécifique à l'installation (ASI)
- Les **aides financières de l'État** : le contrat d'engagement de service public (CESP), le contrat de début d'exercice (CDE) médecin installé, le contrat de début d'exercice médecin remplaçant
- **Aides de la région Grand Est pour le logement**



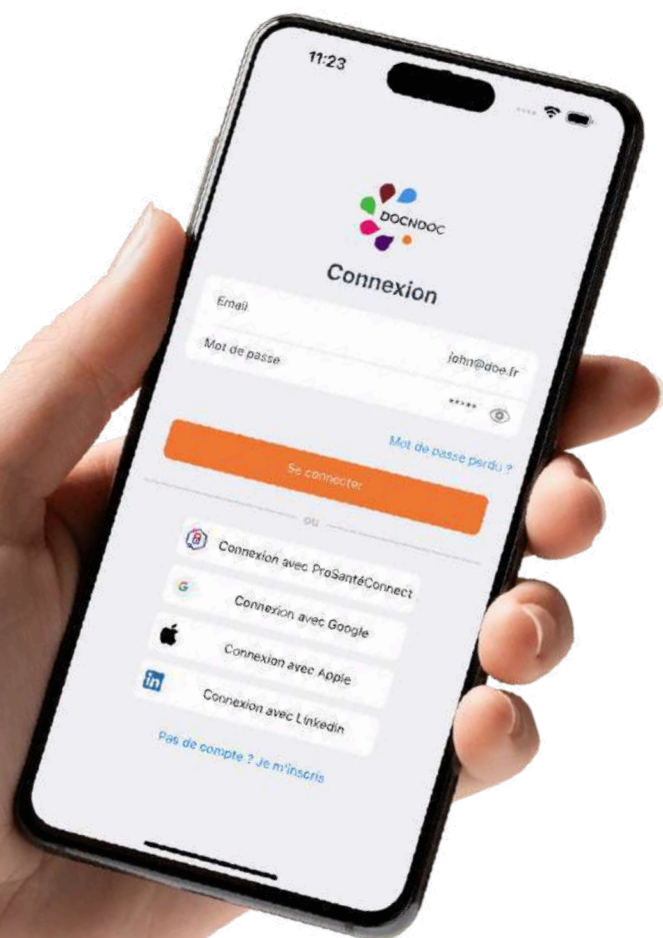
[EN SAVOIR PLUS EN UN CLIC](#)



Portail d'Accompagnement
des Professionnels de Santé
Grand Est

[EN SAVOIR PLUS EN UN CLIC](#)





DOCNDOC

L'APP QUI CONNECTE LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Rejoignez gratuitement notre réseau professionnel.

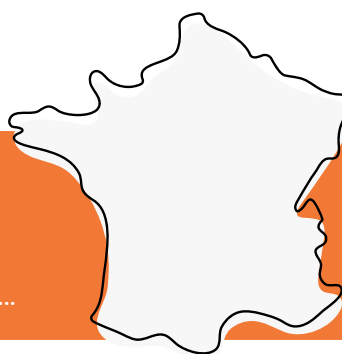
MÉDECINS

PHARMACIENS

DENTISTES

SAGES-FEMMES

KINÉSITHÉRAPEUTES



Trouvez vos remplacements, successions, installations, collaborations CDD/CDI et vos stages en quelques clics.

Libéral, salariat, exercice mixte

Cabinets libéraux, MSP, établissements de santé, centres, CPTS...

Partout en France et dans les DROM-COM

Comment s'inscrire sur DOCNDOC ?



Inscrivez-vous gratuitement sur docndoc.fr ou téléchargez l'application.



Complétez votre profil candidat ou recruteur, publiez vos annonces.



En cas de match, **recevez des notifications**



Échangez sur les modalités avec votre contact

Pourquoi choisir DOCNDOC ?

- ✓ Gain de temps et flexibilité
- ✓ Simplicité d'usage et sécurité
- ✓ Réseau dédié aux professionnels de santé
- ✓ Pas d'abonnement et service client



Plateforme de recrutement pour les professionnels de santé